



# Jébsa News

N° 25 – Janvier 2017

## ETAT CIVIL

### DECES :

- Le 27/12 : M. GAILLARD René
- Le 11/01 : M. MURATORI Robert
- Le 12/01 : M. HERRMANN Henri



### NAISSANCE :

- Le 06/01 : Adèle, Martine PAYEN de Arnaud Bernard PAYEN et Sophie STEINER

### MARIAGE :

- Le 21/01 : M. CASANOVA Robert et Mme CAMARNEIRO LOURENÇO Maria Isabel

### GRAND ANNIVERSAIRE :

- Le 23/02 : M. FREY René, 85 ans

## MANIFESTATIONS A VENIR

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| ➤ Le 10/02 : Assemblée générale – Cormorans | Salle Lutz                   |
| ➤ Le 11/02 : Loto – FRJM                    | Salle des fêtes Muntzenheim  |
| ➤ Le 25 /02 : Assemblée générale – UNC      | Salle Lutz                   |
| ➤ Le 25/02 : Soirée cabaret – FRJM          | Espace Ried brun Muntzenheim |

## INSCRIPTION DES FUTURS ELEVES EN PETITE SECTION MATERNELLE Année scolaire 2017 – 2018

Chers parents,

Merci de prendre note de la date d'inscription de votre enfant **né en 2014** à l'école de Jébsheim qui se déroulera le :

**JEUDI 9 MARS de 13h à 17h30\***

***A l'école, dans le bureau de la direction – partie élémentaire***



Merci de vous munir :

- du livret de famille ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- d'un justificatif de domicile
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique – DTP (carnet de santé ou justificatif de votre médecin)

La présence de l'enfant est souhaitée. Une petite visite des locaux pourra ainsi être faite.

**L'inscription au PERISCOLAIRE pourra se faire également ce jour aux mêmes horaires.**

*\* Si vous ne pouvez pas venir à ce moment, merci de téléphoner pour fixer un rendez-vous.*

La directrice de l'école  
MOSER Céline

## MERCI AUX DONNEURS !

La dernière collecte de sang organisée à Jepsheim le jeudi 22 décembre 2016 a permis aux membres de l'amicale des donneurs de sang d'accueillir 89 donneurs, dont 5 premiers dons ! Le résultat a été à la hauteur des espérances puisque le nombre de donneurs accueillis à la collecte de Noël l'an dernier était de 75...

Les membres de l'amicale ont encore une fois concentré tous leurs efforts afin de faire venir un maximum de personnes et de faire de cette dernière collecte de l'année une belle réussite : tracts distribués dans les boîtes aux lettres, banderoles informatives ainsi que la collation servie dans une ambiance de fête et qui a permis à tous de passer un moment agréable ! Chaque donneur s'est vu remettre un billet d'entrée pour le Musée Unterlinden, petit cadeau unanimement apprécié... Quant aux jeunes donneurs, un billet de cinéma leur a été également été offert.

Les membres de l'amicale tiennent à remercier encore une fois toutes les personnes qui sont venues tendre leur bras pour offrir leur sang ; par la même occasion, ils remercient également toutes les personnes qui leur ont réservé un bon accueil lors de la vente des calendriers à JEBSHEIM et à RIEDWIHR.

Rendez-vous est donné à tous l'année prochaine ; les dates des collectes sont les suivantes :



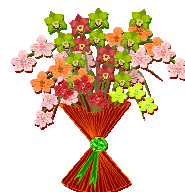
**le 21/04/2017 à JEBSHEIM, le 06/07/2017 à GRUSSENHEIM,  
le 10/10/2017 à RIEDWIHR et le 21/12/2017 à JEBSHEIM.**

Grâce à vos dons, vous sauvez des vies tous les jours !

## CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2016

Le concours des maisons fleuries a décerné les prix de la campagne de fleurissement 2016 à :

1. M. et Mme DURR Edgard	88 points
2. M. et Mme BAUER Daniel	86 points
3. M. BENTZ Jacques	84 points
4. M. et Mme HUGLIN Alfred	83 points
5. M. BAUM Alfred	81 points
6. Mme LOEBEL Doris	80 points
7. Mme RITZENTHALER Mireille	80 points
8. M. et Mme OBERLIN Eddy	79 points
9. Mme JAEGLE Fernande	77 points
10. Mme LISCHER Joséphine	75 points



Les prix leur ont été remis lors des vœux de la municipalité le 13 janvier dernier. Encore un grand bravo à eux pour leurs efforts de fleurissement !

### QUETE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La quête 2016 contre le cancer a permis de récolter cette année 7.015 EUR. Un grand merci à tous les généreux donateurs !

### OBJET TROUVE

Un téléphone portable a été trouvé près de l'école et est disponible en mairie.

### L'ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP) DE JEBSHEIM RECRUTENT DES BENEVOLES

Nous recherchons une ou plusieurs personnes qui voudraient bien prendre en charge une partie de l'organisation du marché aux puces du mois de juin. La tâche consisterait à prendre en compte les inscriptions des exposants, par réception de courriers, mails et appels téléphoniques, ainsi qu'à l'attribution des emplacements.

Si vous avez un peu de temps à mettre à disposition d'une association au service de notre jeunesse, prenez contact au 06 77 08 18 24, ou par courriel à l'adresse mail suivante : [rene.ritzenthaler@gmail.com](mailto:rene.ritzenthaler@gmail.com)

RITZENTHALER René

---

## PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2016

(Le procès-verbal intégral de cette réunion est affiché à la mairie)

---

### Les conseillers suivants ont participé au Conseil Municipal du 14 décembre 2016 :

KLOEPFER J-C, KLEIN J-P, LENNER C., HENNY J., HARTER F., HUGLIN M., JUNG M., EGELE V., NEUSCHERER S., LENNER L., PETER C., SELIG S.

Membres absents: ALBRECHT P. (procuration à KLEIN J-P.), RIVET P. (procuration à HENNY J.), HUG R. (procuration à SELIG S.)

La réunion de Conseil Municipal a été précédée d'une réunion de travail.

### 1. **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/12/2016**

### 2. **FINANCES : REALISATION D'UN EMPRUNT**

Le 19 novembre 2012 la commune de Jepsheim a réalisé un crédit relais auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel à Strasbourg pour un montant de 1 000 000 € destiné au préfinancement des travaux de voirie. L'échéance de remboursement de ce crédit arrive à son terme le 31 décembre 2016.

Un remboursement partiel de 400 000 € a été réalisé en mai 2016. Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en vertu de la délibération n° 2014-14 du 10 avril 2014 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire et du budget primitif 2016 voté le 19 avril 2016, la décision a été prise de consolider le solde restant de 600 000 € en contractant un prêt auprès du Crédit Mutuel des 9 écus. Les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant du prêt : 600 000 €
- Durée du prêt : 15 ans
- Mode d'amortissement : échéances trimestrielles constantes en capital et intérêts
- Taux d'intérêt : 1.10 % à taux fixe calculés sur la base de 365/365 jours
- Versement des fonds : souscription de dette sans remise de fonds
- Frais de dossier : 0.10% du montant autorisé.

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de prendre acte de cette décision.

### 3. **FINANCES : OUVERTURE DES CREDITS POUR 2017**

Pour assurer la continuité de l'exécution budgétaire avant le vote du budget primitif, il est possible d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par l'assemblée délibérante.

Il semble opportun de mettre en œuvre cette possibilité qui permettra d'autoriser le paiement des dépenses d'investissement dès le début de l'exercice 2017, dans l'attente du vote du budget primitif.

Vu les articles L 1111-1 et suivants, L. 2121-29 et 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les crédits ouverts en section d'investissement sur le budget 2016,

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** d'autoriser le Maire :

- à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des opérations réelles d'investissement ouvertes au budget de l'exercice précédent, hors remboursement d'emprunt, selon les opérations suivantes :

	BP 2016	Engagement 2017
article 202 POS/PLU	7 500 €	1 800 €
article 21318 construction de la Salle St Martin	404 877 €	50 000 €
article 2138 couverture garages gendarmerie	15 738 €	3 900 €

- de dire que ces crédits seront repris lors du vote du budget primitif 2017

### 4. **FINANCES : REVISION DES TARIFS ET LOYERS 2017**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de maintenir les tarifs communaux votés en 2016 pour l'année 2017.

## 5. CREATION D'UN NOUVEAU PERISCOLAIRE : ATTRIBUTION DES LOTS DE LA TRANCHE 1

Vu la délibération n° 2014-84 du 29 octobre 2014 approuvant le projet de construction d'un nouveau péricolaire,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence lancé le 28 octobre 2016 par voie de presse et par voie dématérialisée. L'avis dénommé « création d'un nouveau péricolaire à Jepsheim – tranches 1 – 6 lots » est composé des lots suivants:

- Lot 1 Charpente
- Lot 2 Couverture
- Lot 3 Zinguerie
- Lot 4 Crépis-ITE
- Lot 5 Menuiseries extérieures
- Lot 6 Echafaudage

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie le 2 décembre 2016 pour l'ouverture des plis et le 14 décembre 2016 pour l'attribution des lots.

Conformément à l'avis de la CAO, les tranches fermes des lots suivants ont été attribuées comme suit :

Lot 1 Charpente	Martin et Fils.	pour un montant de	142 647.70 € HT
Lot 2 Couverture	François GALATI Eurl	pour un montant de	14 185.60 € HT
Lot 3 Zinguerie	François GALATI Eurl	pour un montant de	4 850.00 € HT
Lot 4 Crépis-ITE	N.C.I.	pour un montant de	28 510.84 € HT
Lot 5 Menuiseries extérieures	BRAUN BOIS & ALU	pour un montant de	50 343.00 € HT
Lot 6 Echafaudage	FREGONESE	pour un montant de	5 865.00 € HT

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** d'entériner le choix de la CAO pour l'attribution des lots selon les éléments ci-dessus.

## 6. ASSOCIATION FONCIERE : RENOUELEMENT PARTIEL DES MEMBRES

Dans le cadre du renouvellement des membres du bureau de l'association foncière de Jepsheim, le Conseil Municipal a désigné par délibération n° 2016-003 du 10 mars 2016 cinq propriétaires choisis dans le périmètre de l'Association foncière dont 3 titulaires et 2 suppléants. Le Maire ou son délégué étant membre de droit.

Constitution du bureau pour une durée de 6 ans :

Les cinq propriétaires exploitants désignés par la Chambre d'Agriculture sont :

- RITZENTHALER Alfred
- HENNY Joël
- SELIG Sylvain
- ZIMMERLIN Pierre
- BALTZINGER Jean-Daniel

Les cinq propriétaires désignés par le Conseil Municipal :

**membres titulaires**

RIEG Thierry  
RITZENTHALER Pierre  
BALTZINGER Christian

**membres suppléants**

KLEIN Jean-Paul  
RITZENTHALER René

Par courrier du 7 octobre 2016, la Chambre d'Agriculture propose de remplacer Monsieur SELIG Sylvain par Monsieur SELIG Sébastien.

**Le Conseil Municipal décide à la majorité, 14 voix pour, 1 abstention (SELIG Sébastien),** de prendre acte de cette décision.

*Votre équipe municipale*